

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 24 janvier 2024

### Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité 27 janvier 2024

#### ✓ Une date symbolique

La date a été laissée libre de choix à chaque pays de l'Union Européenne. La France et l'Allemagne ont choisi le 27 janvier. Celle-ci correspond à l'anniversaire de la découverte du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Le 27 janvier est donc une journée européenne, une journée de souvenir et une opportunité pour la communauté éducative de mener des projets pédagogiques en engageant une réflexion avec les élèves sur la Shoah et les génocides reconnus, en lien avec les programmes scolaires.

L'objectif est d'apprendre aux élèves à être vigilants, à défendre les valeurs démocratiques et à combattre l'intolérance.

Depuis 2019, 2 journées spécifiques viennent compléter ce dispositif : le 7 avril, commémoration annuelle du génocide des Tutsis et le 24 avril, commémoration annuelle du génocide arménien.

Par ailleurs, le Programme académique de formation (PAF) qui permet aux personnels de se former dans le cadre de la formation professionnelle a proposé de 2019 à 2023 un stage de deux jours permettant de clarifier les notions juridiques de génocide de crime contre l'humanité. Cette année scolaire, le stage, organisé avec le soutien du Mémorial de la Shoah, et qui a eu lieu les 11 et 12 janvier 2024, a porté sur la Shoah en France ("Vichy, le Troisième Reich et les Juifs").

**Contact presse**  
**Rectorat de l'académie de Lille**  
**Service communication**

## ✓ **Un partenariat entre l'académie et le Mémorial de la Shoah**

L'académie est fortement engagée dans le travail de mémoire et d'histoire autour de la Shoah, un travail piloté par le référent académique « mémoire et citoyenneté ».

Depuis de nombreuses années, des actions communes sont menées pour renforcer ce travail, ce qui a abouti à la signature de la convention de partenariat entre l'académie et le Mémorial de la Shoah le 27 mai 2019. Le 22 septembre 2022 a été signé le renouvellement de la convention de partenariat.

Les bénéfices de ce partenariat :

- Voyages de formation sur le site d'Auschwitz et à Cracovie à destination des enseignants
- Voyages d'étude à Auschwitz à destination des lycéens et des collégiens
- Voyages d'étude sur les traces de la vie juive et de la Shoah dans le Nord et en Belgique
- Voyages d'étude sur les traces de la vie juive et de la Shoah en Alsace
- Journées de formation à destination des enseignants
- Ateliers hors les murs du Mémorial de la Shoah

## ✓ **Des actions pédagogiques**

Le travail de mémoire passe prioritairement par l'éducation des enfants et des adolescents en s'appuyant sur l'enseignement de l'histoire en classe.

Lors de cette journée, la réflexion permet d'aborder les valeurs fondatrices de l'humanisme : la dignité de la personne ou le respect de la vie d'autrui.

Les établissements proposent des manifestations ou activités spécifiques :

- Ateliers pédagogiques
- Rencontres avec des témoins
- Débats autour d'un film
- Expositions
- Représentations artistiques
- Visites d'un musée ou d'un lieu de mémoire
- etc.

Quelques exemples :

- **le collège Albert Roussel de Tourcoing** mène un projet sur la Shoah avec un travail approfondi sur la bande dessinée Adieu Birkenau et un travail de recherches aux archives municipales de Tourcoing. Une classe de troisième participera à un voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau en mars 2024. Une exposition sera réalisée dans le collège à partir des photographies qui auront été prises lors de ce déplacement.

- **le collège Albert Schweitzer de La Bassée** réalise un travail sur les écrits d'adolescents juifs qui ont écrit des journaux intimes, poèmes ou ont fait des dessins témoignant de leur vie avant et pendant la Shoah. Une visite à Drancy a eu lieu en décembre 2023 pour faire comprendre aux élèves le passage de certains de ces adolescents par les camps de transit de toute l'Europe. Un déplacement en Pologne (Cracovie et Auschwitz-Birkenau) est prévu pour mars 2024.

- **le lycée Carnot de Bruay** a mené un travail sur les trajectoires de deux familles bruaysiennes dans le processus de destruction des Juifs d'Europe. Les élèves de terminale ont travaillé sur les archives départementales et locales, l'objectif étant de retrouver les quartiers où habitaient les deux familles.

- **le lycée professionnel Maurice Duhamel de Loos** mène un projet intitulé "se battre contre l'oubli et le négationnisme". Des rencontres ont été organisées : survivants ou témoins locaux de la période du génocide (maison des associations, Mairie de Lille, Synagogue de Lille), visite du site ferroviaire de Lille-Fives, lieu de résistance à la déportation, rencontre avec un membre de la diaspora Ouïghoure (Paris/ Visio).

- **le lycée Vauban d'Aire sur la Lys** travaille sur la déportation juive, en partenariat avec l'association Le Souvenir français et la communauté juive de Lens. Les élèves ont visité une synagogue, étudié des noms sur les plaques dédiées aux disparus.

- **le lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont** travaille sur des parcours sonores dans le cadre d'un projet pédagogique intitulé "par les vivants". L'objectif de ces parcours sonores (à Hénin-Beaumont, à Harnes, à Billy-Montigny...) est d'entretenir la mémoire de la Shoah.

- à l'initiative du **lycée Pasteur de Lille**, Lili Keller-Rosenberg témoignera le 22 février matin au Nouveau Siècle devant 1400 élèves de plusieurs établissements (collèges et lycées).

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser un reportage !